

**CONGRÈS INTERNATIONAL
D'ARCHÉOLOGIE**

Le Caire le

190

SOUS LA PRÉSIDENCE

DE

S.A. LE KHÉDIVE D'ÉGYPTE

LE COMITÉ D'ORGANISATION DU CONGRÈS

MONSIEUR,

Pendant l'hiver qui vient de s'écouler, le Comité s'est occupé de dresser d'une manière très large le programme du Congrès et de déterminer le nombre de sections qu'il pourrait être utile d'établir pour faciliter la marche des travaux. Voici les résultats auxquels il est parvenu et qu'il soumet à votre appréciation.

Le Congrès précédent avait admis sept sections différentes :

1^o Archéologie classique. — 2^o Archéologie préhistorique et orientale. — 3^o Fouilles et monuments, conservation des monuments. — 4^o Epigraphie et numismatique. — 5^o Géographie et topographie. — 6^o Archéologie Byzantine. — 7^o Enseignement de l'Archéologie.

Cette division parut trop compliquée à certains membres, et ils se plaignirent de ce que la multiplicité des sections les eût empêchés d'assister à beaucoup de séances intéressantes. Nous avons essayé de tenir compte de leurs observations, et d'abord nous pensions pouvoir nous contenter de cinq sections. Après examen et discussion, il nous a paru que ce nombre ne suffirait pas, et nous l'avons porté à six, diminuant ainsi d'une seule unité, le chiffre qui avait été fixé à Athènes :

1^o ARCHÉOLOGIE PRÉCLASSIQUE4^o ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE2^o ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE5^o NUMISMATIQUE ET GÉOGRAPHIE3^o PAPYROLOGIE6^o ARCHÉOLOGIE BYZANTINE

Nous regrettons de n'avoir pu faire moins : une réduction plus grande nous aurait obligés à confondre sous une même rubrique des matières par trop différentes.

Ce point réglé, la tentation était vive pour nous d'attribuer une part importante à l'Égyptologie pure : il nous a paru pourtant que le mieux était encore de nous en tenir aux données du congrès précédent, et de nous enfermer dans les limites de l'Archéologie classique. C'est donc la Grèce et Rome qui demeureront le principal objet des études, mais plus particulièrement la Grèce et Rome en rapport avec le pays dans lequel le Congrès se tient, c'est-à-dire avec l'Égypte. Depuis les temps Égéens jusqu'à la chute de l'empire byzantin, l'Égypte a toujours entretenu des relations plus ou moins étroites selon les époques avec les tribus ou les nations de la Méditerranée orientale : elle peut fournir par ses papyrus et par ses monuments figurés des renseignements précieux aux

historiens ou aux archéologues classiques. C'est guidés par ces considérations, que nous avons établi le nombre des sections et indiqué en gros les matières qui nous paraissent pouvoir être traitées dans chacune d'elles.

I. Archéologie préclassique. — Civilisations égées et mycéniennes, autant que possible dans leurs rapports avec l'Égypte l'influence que l'Égypte a exercé sur elles et l'influence qu'elles ont exercé sur l'Égypte dans la céramique, la bijouterie, l'orfèvrerie, etc.

II. Archéologie classique. — 1^o Les rapports historiques de l'Égypte et de la Grèce depuis le temps des Pharaons saîtes jusqu'à l'établissement de l'Empire d'Orient. 2^o L'Art Alexandrin. 3^o La littérature, la science, la philosophie Alexandrines.

III. Papyrologie. — 1^o Les manuscrits des écrivains classiques. 2^o Correspondance et pièces d'intérêt domestique ou privé. 3^o Actes judiciaires.

IV. Archéologie religieuse. — Le syncrétisme gréco-égyptien, l'hermétisme le judaïsme, et le christianisme en Égypte jusqu'à l'établissement de l'Empire d'Orient.

V. Archéologie byzantine. — 1^o L'Égypte byzantine, administration, histoire, coutumes, sectes religieuses. 2^o L'Égypte arabe dans ses rapports avec l'Empire byzantin. 3^o L'Art copte.

VI. Numismatique et Géographie. — 1^o La numismatique grecque, romaine et byzantine de l'Égypte. 2^o Les divisions géographiques de l'Égypte gréco-romaine. 3^o Les explorations scientifiques et commerciales des Alexandrins.

Les matières mentionnées sommairement à la suite du titre de chacune des sections ne sont là qu'à titre d'indications générales : c'eût été une brochure entière à rédiger si nous avions voulu établir un programme véritable. Chacun est libre de choisir un sujet non indiqué plus haut, pourvu que ce sujet rentre dans la catégorie des matières qui doivent être traitées dans le Congrès, Archéologie classique dans ses rapports avec l'Égypte.

Nous avons déjà reçu un assez grand nombre d'adhésions personnelles ; nous prions ceux des membres qui se proposent de prendre la parole dans les séances de vouloir bien nous en prévenir dès maintenant et, s'ils le peuvent de nous envoyer le titre de leurs communications, avec l'indication de celle ou celles des sections aux travaux desquelles ils comptent participer. Cela nous aiderait peut-être à nous rendre compte de l'importance relative de chacune des sections et, par suite, nous permettrait de les répartir entre les salles.

Ce qui précède se rapporte à la session du Caire, la seule qui, par le temps dont elle dispose, puisse songer à tenir des séances de section. Le programme des séances d'Alexandrie et de Thèbes ne pourra être fixé que dans les mois qui précéderont immédiatement la réunion du congrès, et il formera le sujet de notre dernière circulaire. Il en sera de même des conditions matérielles que nous obtiendrons pour nos adhérents auprès des compagnies de transport et des hôtels : nous les ferons connaître au mois d'Octobre 1908. En attendant, nous vous serions très reconnaissants si vous vouliez bien nous faire part de vos idées sur ces questions et sur tous les points relatifs au Congrès.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances de notre considération la plus distinguée,

Au nom du Comité,

Adresse. — Les adhésions, les demandes de renseignements, et en général toute la correspondance relative au Congrès peuvent être adressées, dès à présent, à la *Commission du 2^{me} Congrès Archéologique international*, au *Musée Égyptien*, au Caire, *mais sans aucun frais*.